(Neximmo 96)

Commission d'évaluation : Conception du 09/10/2018

Le Fairway - Biot(06)

International





Maître d'Ouvrage	Architecte	BE Technique/ MOEX	BET Fluides	AMO QEB				
NEXITY	Archi & Partners	FDFIS	RG 21	SINTFO				

Contexte

Le terrain, d'une superficie de 11 900 m², est situé dans **le technopole de Sophia Antipolis (06)**, Lieu dit Les Chappes, au nord du quartier Saint Philippe et du Provençal Golf.

Le projet porte sur la construction de 4 bâtiments comportant chacun:

- 2 niveaux à usage de bureaux
- Un niveau « toiture » support de biodiversité, accessible aux occupants et accueillant les locaux techniques
- Un niveau de sous-sol semi-enterré ou enterré selon les bâtiments à usage de stationnements.



Enjeux Durables du projet









- Le site est situé dans un cadre exceptionnel, au cœur d'un espace boisé offrant des vues remarquables sur le paysage vallonné. L'enjeu principal est de tirer parti de ces qualités pour favoriser la qualité de vie des usagers tout en préservant la biodiversité.
- Choix des matériaux : minimiser l'impact Carbone de la structure du bâtiment
- Confort d'été et confort d'usage pour un preneur déjà identifié
 à ce stade : des espaces agréables à vivre, accessibles, pratiques
 et confortables.
- Confort acoustique et limitation des nuisances sur l'environnement.
- Maitrise et management responsable de la gestion de projet pour répondre aux délais serrés.

Tous les pré-requis nécessaires au niveau Argent sont justifiés à ce stade

Le projet dans son territoire

Vues satellite



Un travail collaboratif guide notre méthodologie pluridisciplinaire

Maître d'Ouvrage **NEXITY**

Un travail transversal:

Neximmo96 porte l'ambition écologique
Ecotonia informe des enjeux écologiques initiaux
Sinteo dresse les objectifs et mesure la démarche de
valorisation de la biodiversité tout au long du projet
Archi&Partners intègre les actions éco-compatibles dans la
réponse architecturale et paysagère

Ecologues
Sinteo et Ecotonia

Architecte

Archi & Partners

Une implantation respectueuse du grand paysage local

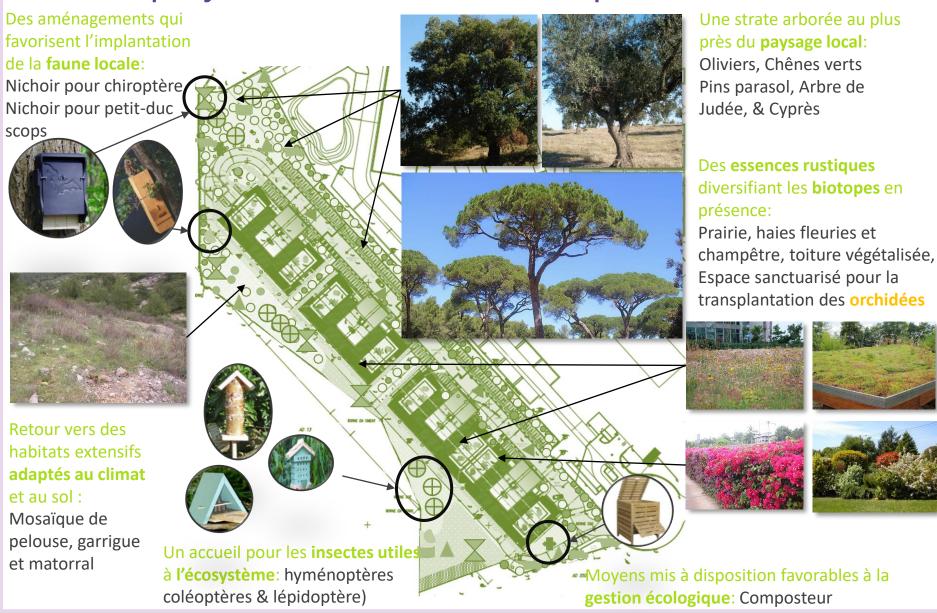
Notre parti-pris paysager se fond dans la matrice écologique locale : la forêt méditerranéenne

L'équipe projet connaît les enjeux écologiques en présence par des observations et conseils de spécialistes (naturaliste, écologues).

Des espèces cibles guident la création d'espaces verts qui leurs sont **fonctionnels** : flore, chauve souris, insectes, oiseaux, amphibiens et reptiles.

Les **habitats** du secteur à fort enjeux écologiques sont restitués dans la lecture paysagère de la parcelle : **chênaie**, **pinède**, **garrigue**.

Un projet tourné vers la reconquête du vivant!



Le terrain et son voisinage -



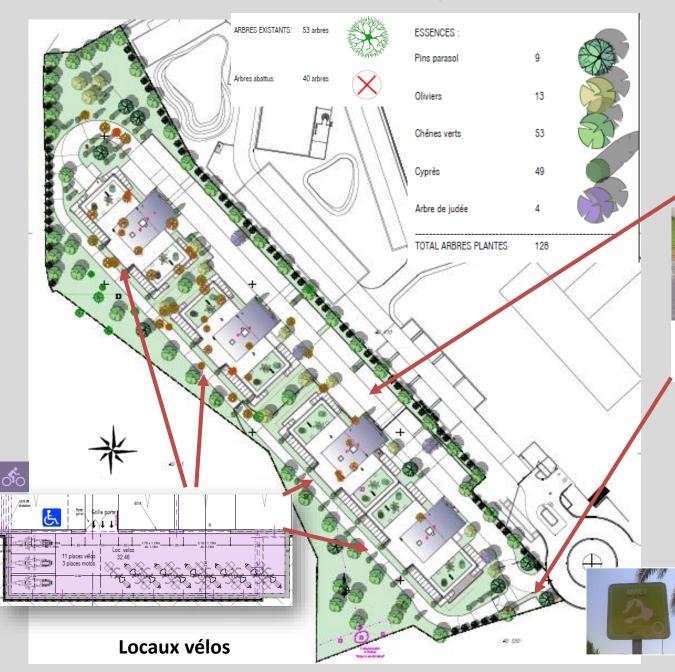










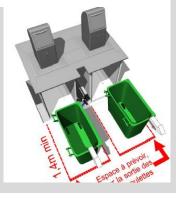


Plan masse

Enrobé drainant

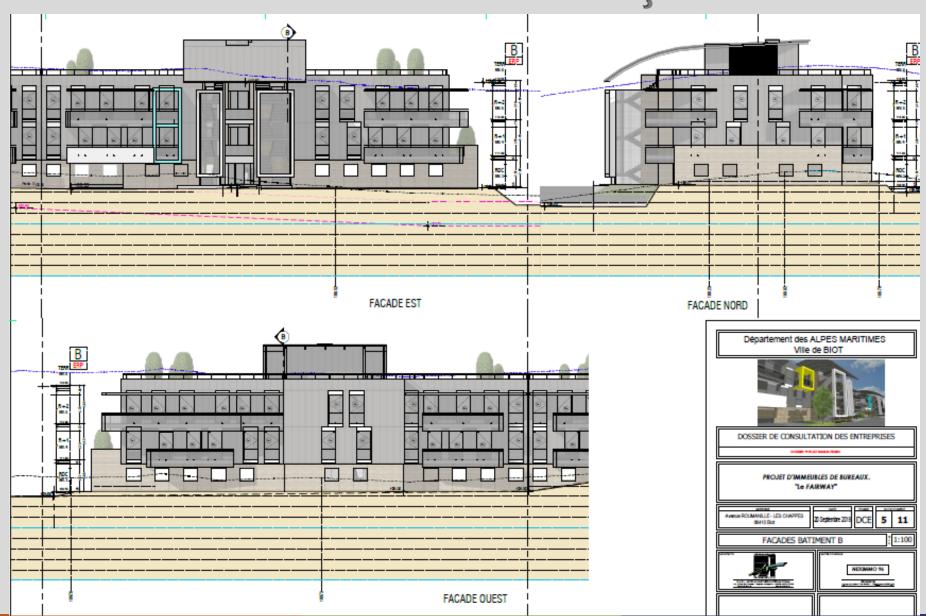


Déchets recyclables et OM enterrés



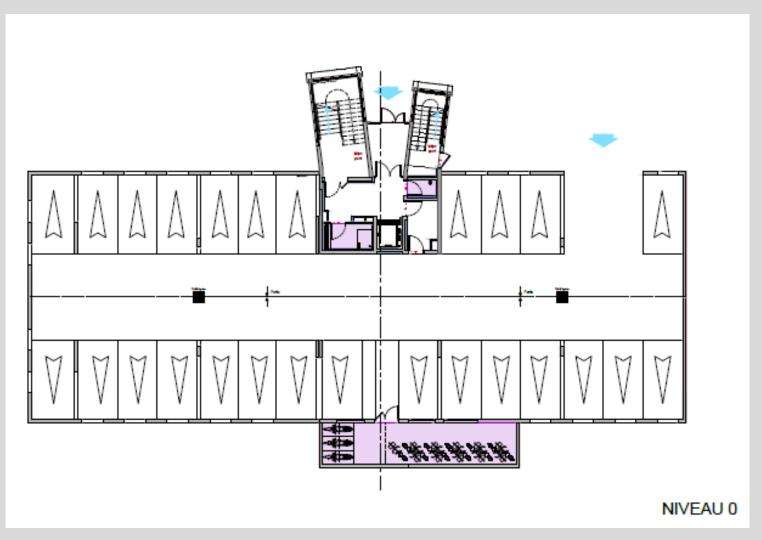
Arrêt « sur le pouce » et piste cyclable à l'entrée du site

Façades - Bât B

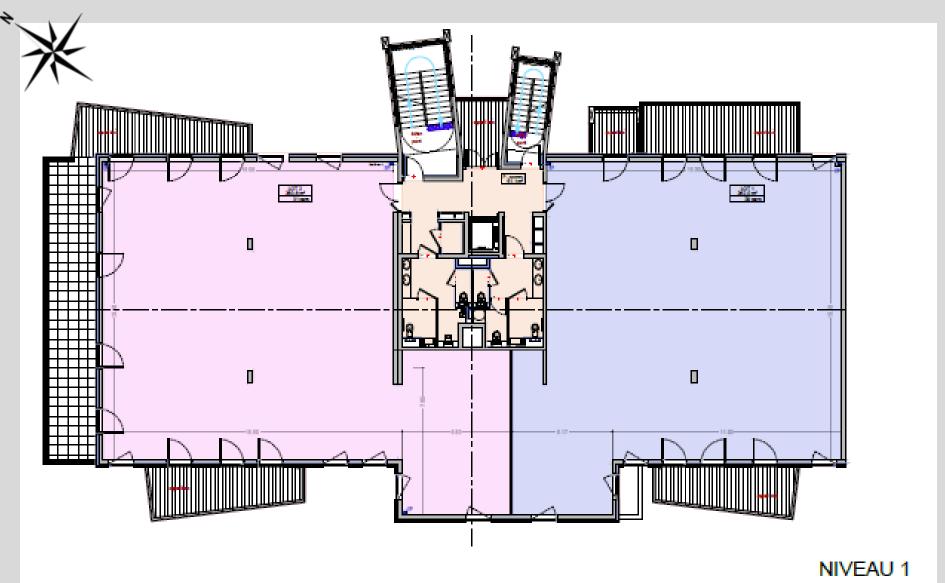


Plan de niveaux - Niveau 0 - Bât B

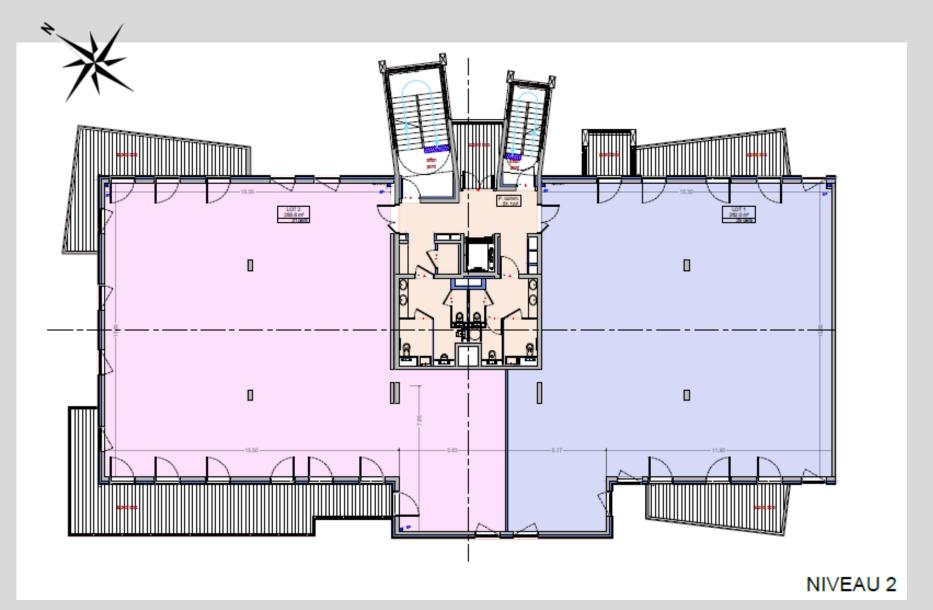




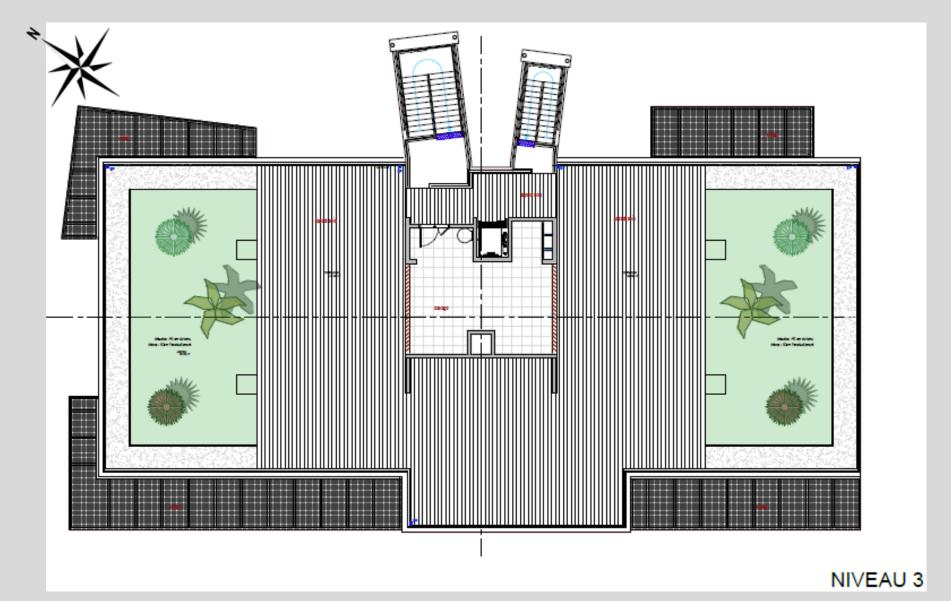
Plan de niveaux - Niveau 1 - Bât D



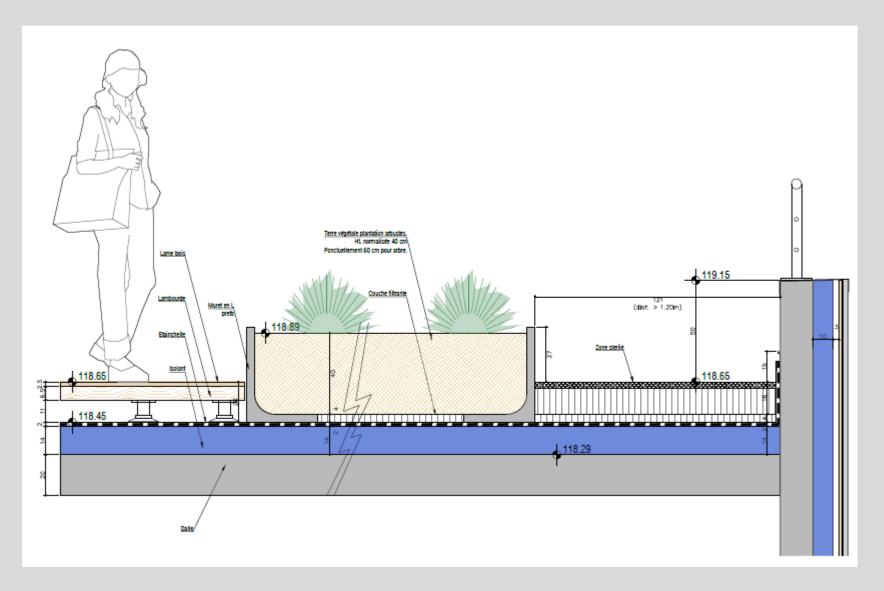
Plan de niveaux - Niveau 2 - Bât B



Plan de niveaux - Niveau 3 - Bât D



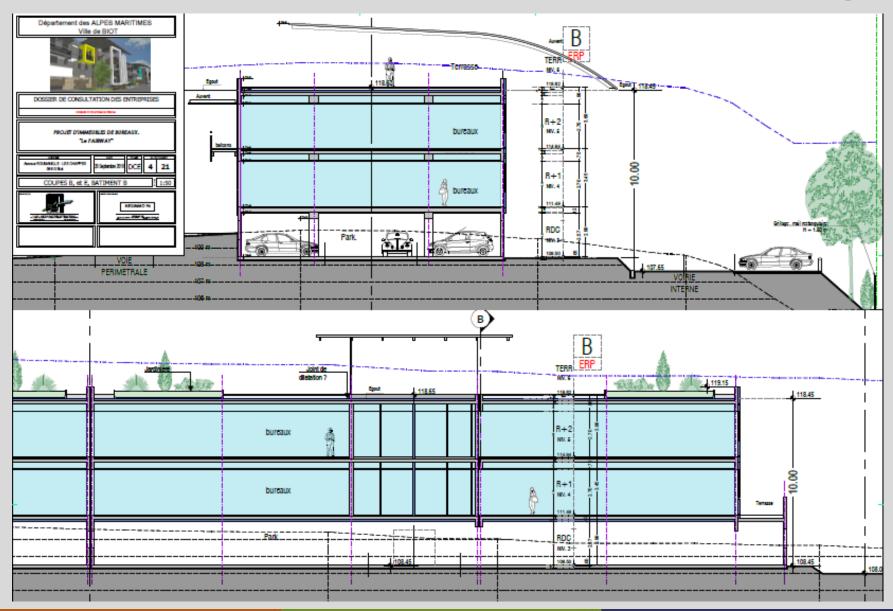
Coupes



Accompagnateur: Florie Mazzeo

Coupes

16



Fiche d'identité

• 4 immeubles de Typologie bureaux Surface • 1250 m²/bâtiment Altitude • 110 m Zone clim. H3 • BR1 Classement bruit • CATEGORIE CE2 Bâtiment B Bbio • Bbio = 108 • Gain: 35%

Consommation d'énergie primaire (selon Effinergie)* Production locale d'électricité Délai

 Bâtiment B • Cep = 86 kWhEP/m²SRT

• Gain: 35%

Non

Planning travaux

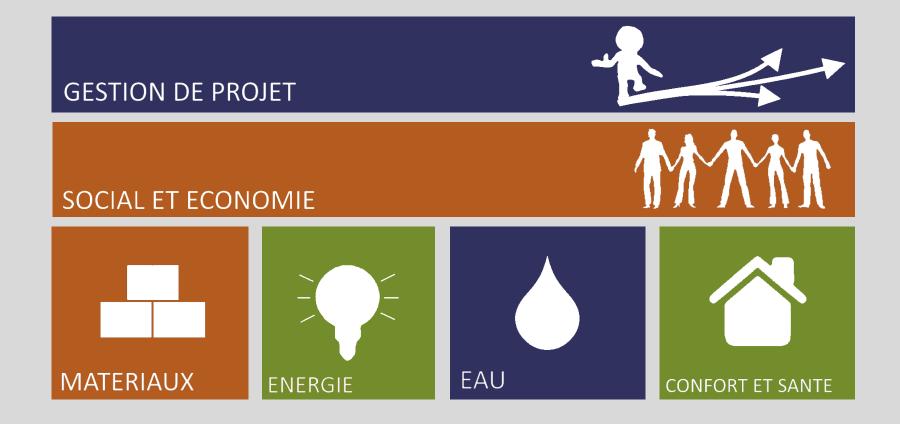
 Début : Novembre 2018

Fin: Novembre 2019

Autres labels ou certifications

- HQE Bâtiments **Durable – Niveau visé Excellent**
- Démarche BiodiverCity

Le projet au travers des thèmes BDM



GESTION DE PROJET



Mise en place d'un Système de Management Responsable :

→ organisation de l'équipe autour des sujets environnementaux (planning des actions, répartition du rôle des intervenants, études techniques initiales...)

Thématiques	MOA	Architecte	AMOE	BE Fluides	BE Structure / VRD et 2nc oeuvre		BE stique	Ecolo	ogue	E	XE															
memauques		Archi & Partners	Sinted	BG21	EDEIS	Sir	nteo	ЕСОТО	ONIA	Entre	orise(s	5)														
SYSTEME DE MANAGEMENT RESPONSABLE																										
Organisation adaptée aux objectifs de qualité, de performance et de dialogue	×	x	×		année			١.							20	018									2	2019
Pilotage pour un projet maîtrisé	x		×		mois		7 8	9	10	11 12	1	2	3 4	. 5			8	9 :	10 1	1 12	1	2	3	4 5		
Evaluation garante de l'amélioration continue	х		х	ETUDES																						
QUALITE DE VIE				Programmation	n, PC																					
Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé		х	×	PRO/DCE					_					_						+	-	-			_	+
Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables		x	×	AO ACT/MARCHES	/os				-				-	+							+			-	+	+
Confort acoustique des occupants			×		,00																					
Des services qui facilitent le bien vivre ensemble x x x -		TRAVAUX																								
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT					Travaux TCE Réception, Livraison																					
Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles x x																										
La limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique		x	х	Audits HQE	IS																					
Une prise en compte de la nature et de la biodiversité	×		×	Commission BD																						
PERFORMANCE ECONOMIQUE				Audits Biodiver	City																					
Optimisation des charges et des coûts	×	x	×	AMO ENVIRON	INEMENT																					
Contribution au dynamisme et au développement des territoires	х		х	Programme en																					-	
		,		Analyse de site									-	_						_	+	-		_	_	+
				Charte de chan Cahier des char					-				-	_					_	+	+			-	+	+
				ETUDES TECHN	-															_						
				STD Confort, SE	ures acoustiques			-	-											+	+	-			-	+
				Etude de confo				+	-					+						+					+	+
				Analyse de Cycl																						
				Diagnostic et ét	tude écologue																					

Gestion de projet

Analyse Environnementale de Site pour identifier les enjeux liés au site

2 Synthèse des atouts et contraintes du site

2.1 Contexte

- Engagement de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis dans la politique de développement durable;
- Très peu de bâtiments voisins

2.2 Plan d'urbanisme

- Emprise au sol non réglementée ;
- Hauteur maximale de 10 m et R+2;
- Création d'un local 2 roues avec 1 place / 100 m² SDP;
- × 1 arbre planté pour 4 aires de stationnement à l'air libre ;
- × 30 % de la surface de l'unité foncière aménagée en espaces verts plantés.

2.3 Contexte urbain

- Proximité avec les routes départementales, l'autoroute A8, l'aéroport et la gare SCNF d'Antibes en moins de 20 min en voiture;
- Site desservi par le réseau cyclable de Sophia Antipolis;
- + Forêt municipale de Biot adjacente au projet ;
- Arrêt de bus le plus proche et services de proximité éloignés du site.

2.4 Contexte physique

- Apports solaires importants ;
- Sensibilité faible face au risque de remontée de nappe ;
- Topographie générale en pente du sud vers le nord ;
- X Eté chaud
- Implantation sur un réservoir de biodiversité, présence d'espèces protégées.

2.5 Ressources énergétiques

- Fort potentiel solaire;
- Potentiel géothermique favorable hors nappe ;
- × Potentiel éolien négligeable ;
- × Pas de réseaux de chaleur/froid à proximité ;
- × Potentiel bois énergie mais approvisionnement et infrastructure contraignants.

2.6 Déchets

- Présence d'un tri sélectif à l'échelle de la ville ;
- + Déchetterie d'Antibes proche du site (13 min en voiture).

2.7 Pollutions

- Pas de nuisances identifiées dues aux sources électromagnétiques externes ;
- Bonne qualité de l'air extérieur ;
- Très peu de nuisances visuelles ;
- Pas de nuisances liées aux infrastructures bruyantes.

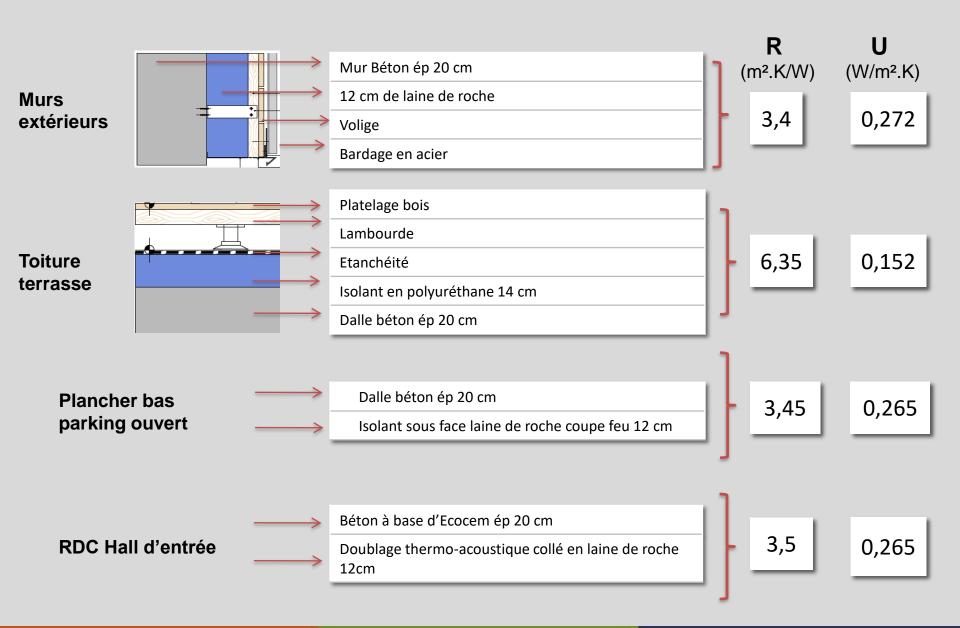
2.8 Risques

- Faible risque d'inondation (débordement Bouillide, ...);
- Faible risque de gonflement retrait des argiles ;
- Pas de risque radon ;
- Région très exposée à la foudre ;
- Zone sismique modérée ;
- Région affectée par les termites.

Charte de chantier vert, plan de gestion de la QAI Tests de perméabilité à l'air et mesures de la QAI prévus en réalisation et à réception Mesures d'ondes électromagnétiques Dernière mise à jour : 27/09/2018



Matériaux



Planchers – dalles – voiles

Béton à base de ciment Ecocem (laitier de haut fourneau moulu) pour 30 à 35 % du ciment.

Couverture

Platelage bois et végétalisation en toiture terrasse (substrat > 40cm)

Revêtements extérieurs

Enrobé drainant pour l'intégralité des voiries

Second œuvre

- Moguette 100 % contenu recyclé
- Portes bois à âme pleine



<u>Contrainte</u>: impossibilité de mettre une ITE biosourcée car zone en risque incendie

Dernière mise à jour : 27/09/2018



Energie

CHAUFFAGE



REFROIDISSEMENT



ECLAIRAGE



- La production de chaud/froid est assurée par des groupes extérieurs de type DRV (à débit de réfrigérant variable). Chaque bâtiment est traité indépendamment.
- Un groupe DRV pour 2 demi-niveaux. Pchaud=29 kW
- COP = 4,15
- Emetteurs dans les bureaux et salles de réunion de type gainables
- Pfroid=33 kW
- EER = 3,74
- Commande individuelle type télécommande filaire par unité gainable

Puissance installée Bureaux = 6 W/m² – détection de présence avec gradation, horloge programmable

VENTILATION



ECS



PRODUCTION D'ENERGIE



- CTA double flux par bâtiment
- Échangeur à roue, rendement >80%
- Débit souflage reprise en occupation 4 100m3/h
- Vhiver<0,2m/s, Vété<0,25m/s
- Ventilation nocturne la nuit en période estivale et mi-saison

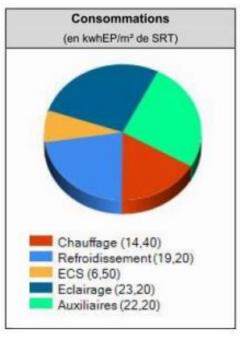
LCJ

 Ballons électriques (par bloc sanitaire d'étage et par bâtiment)

_

Energie

Répartition de la consommation en énergie primaire en kWhep/m² shon.an



	Consommations
5 usages (en kWh _{ep} /m².an)	85
Tous usages (en kWh _{ep} /m².an)	< 210 Calculée : 123

Il sera prévu le rafraichissement du bâtiment permettant d'assurer un rafraichissement de 6°C par rapport aux conditions nominales d'été, soit 26°C intérieur pour 32°C extérieur avec dérive au-delà de cette température.

Energie

Les systèmes de comptage/ par bâtiment

Comptage énergétique

Comptage électrique :

- 1 par unité extérieure
- 1 par armoire
- 1 par CTA
- 1 par caisson VMC
- 1 par départ électrique de plus de 80 Ampères

Compteur EF: 1 compteur général EF par bâtiment

- 1 sous-compteur EF par niveau
- 1 sous-compteur EF pour l'arrosage
- 1 sous-compteur électrique sur chaque ballon ECS









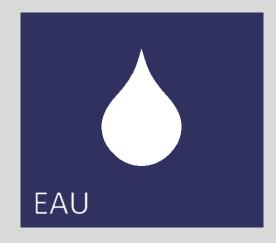






Le Fairway, Biot (06) - Bureaux - Conception -v3.3- Argent - 60 points

Dernière mise à jour : 27/09/2018

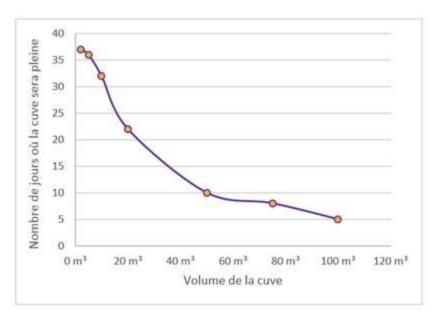


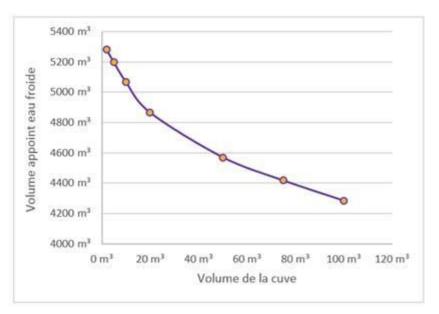


- Equipements sanitaires hydro-économes.
- Rétention d'eau pluviale
- Etude menée pour la récupération des eaux de pluie pour réutilisation pour les espaces verts du projet.

Constat:

Volume annuel maximal d'EP récupe	érables 1077 m³
Besoins annuels en eau pour l'arros	age 5406 m³

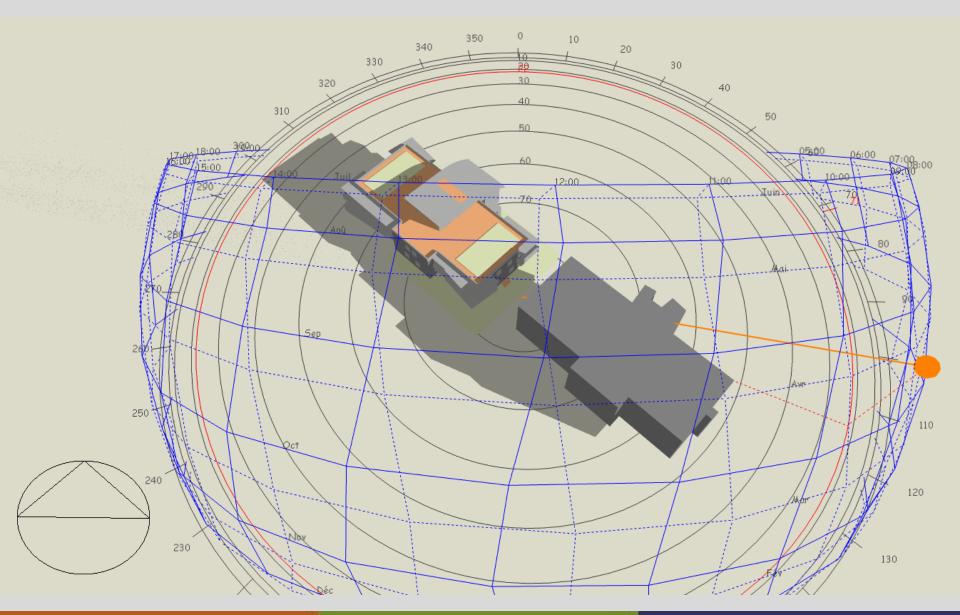




=> Solution jugée non pertinente sur ce projet

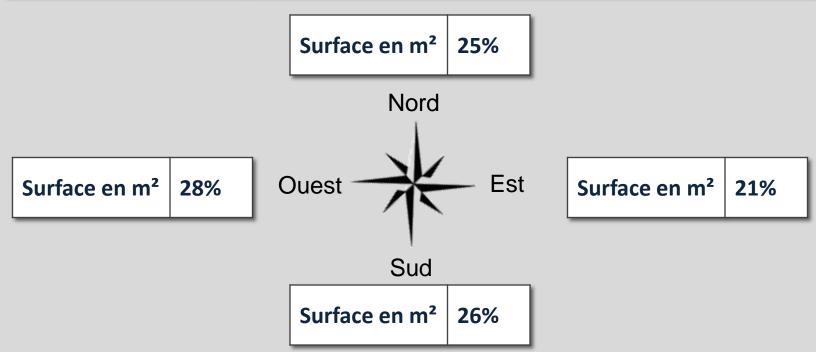


Confort et santé



Confort et Santé: baies

Menuiseries	Composition
Type de menuiseries	 Châssis aluminium à rupture de pont thermique Double vitrage performant à remplissage Argon Déperdition énergétique Uw= 1,50 (Ug = 1,10) Facteur solaire g du vitrage: 0,28 sur façades Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est, 0,40 sur façade Nord-Est Nature des fermetures : Brises soleil extérieurs motorisés, à lames orientables et relevables, sur façades Sud et Ouest des bureaux



Des STD ont été réalisées à l'aide du logiciel DESIGN BUILDER en phase APD.

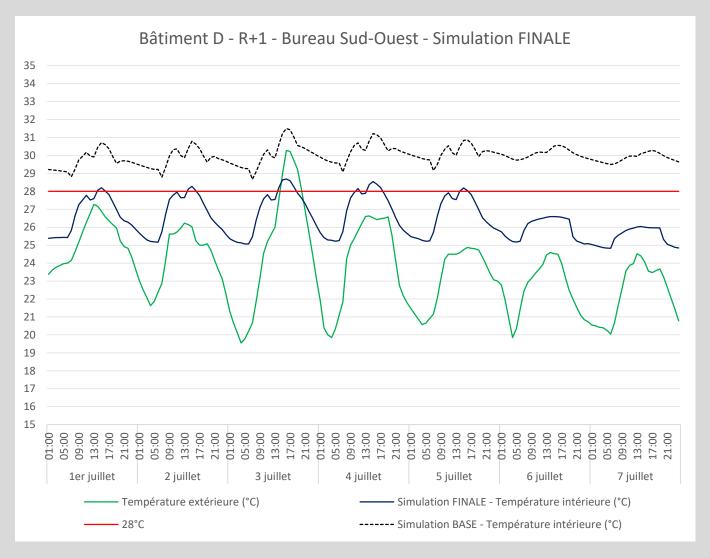
Elles ont permis d'identifier l'ensoleillement solaire important sur plusieurs façades ne bénéficiant de quasiment aucun ombrage.

Les vitrages de ces façades ont été sélectionnés de manière à présenter le meilleur compromis facteur solaire (0,28) / transmission lumineuse (60%).

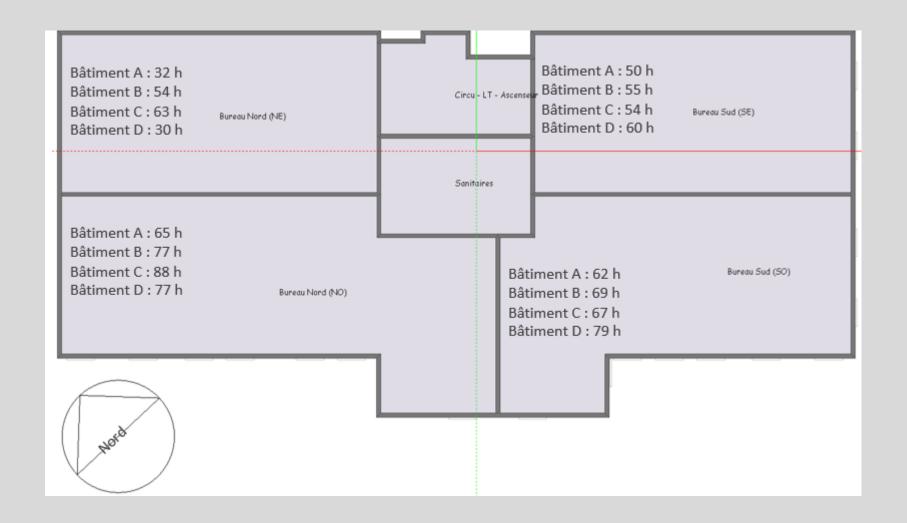
La mise en œuvre de BSO relevables (motorisés) sur les façades Sud et Ouest permet d'améliorer sensiblement le confort d'été, sans limiter les apports de chaleur en hiver.

Une sur-ventilation nocturne en période estivale de 4 Vol/h couplée à une bonne inertie permet de décharger thermiquement les locaux.

Confort et santé



Confort et santé



Bâtiment D – Niveau 2

Confort et santé - confort d'été



15 septembre - 15h





15 juillet - 15h

Confort et santé - Acoustique

Le confort acoustique consiste à adapter qualitativement le bâtiment vis-à-vis de son impact sonore sur l'environnement et ses futurs occupants.

Les préoccupations de confort acoustique reposent sur l'étude de :



- l'isolation acoustique du bâtiment vis-à-vis de l'espace extérieur (étude de site pour le confort des futurs occupants). Ce site est peu contraint vu son environnement.
- l'isolation acoustique entre locaux : un effort particulier a été menée sur le positionnement de l'extracteur parking et le doublage associé .
- l'acoustique interne des locaux (préconisation de faux plafond et moquette performante permettant d'optimiser le temps de réverbération des espaces de travail) ;
- La création d'une ambiance acoustique extérieure satisfaisante : contrôle du bruit des équipement du projet en vue de respecter le cadre naturel du site (Faune) et de permettre aux occupants de profiter des terrasses accessibles ;
- La protection des riverains contre les bruits engendrés par le bâtiment (activités et équipements techniques).

Lors du chantier il est prévu une cartographie acoustique et une planification des phases bruyantes.

Pour conclure



Vue d'ensemble au regard de la Démarche BDM

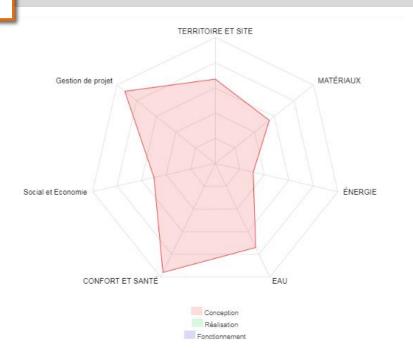
CONCEPTION 09/10/2018 60 pts

Cohérence durable : 7 Innovation : 2 69 pts Argent Pate commission

XX pts

Date commission

XX pts



Les acteurs du projet

MAITRISE D'OUVRAGE ET UTILISATEURS

MAITRISE D'OUVRAGE

NEXIMMO 96



MOA DELEGUEE

NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE (69)



AMO QEB

SINTEO (06)



UTILISATEURS

STENA (06)



MAITRISE D'ŒUVRE ET ETUDES

ARCHITECTE

Archi&Partners
International (06)



BE THERMIQUE

BG Ingénieurs Conseils (06)



BE STRUCTURE

EDEIS (06)



ECONOMISTE

EDEIS (06)

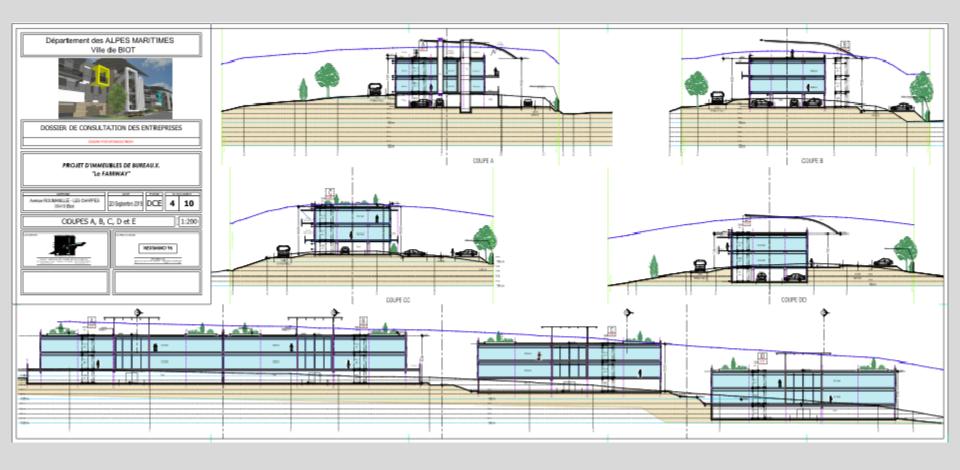




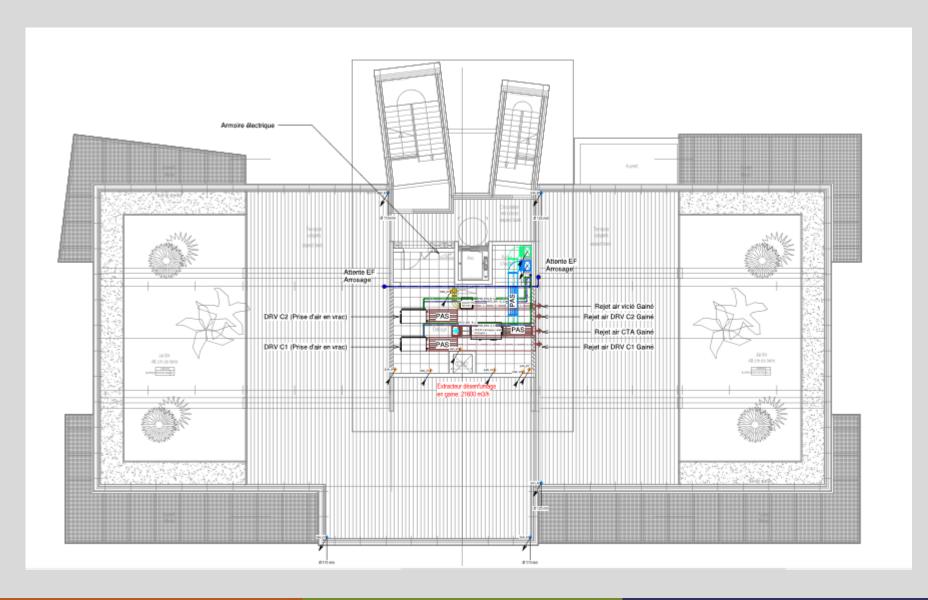
Façades



Coupes



PLAN CVC R+2



PLAN CVC R+2

